Extraits des séances publiques du conseil communal de Mersch 2012

Séance publique du Conseil communal du lundi, 19 décembre 2011 à 18.00 heures

Point 2 : Arrêt du tableau de présence des membres du conseil communal :

	Date d'entrée	Rang d'ancienneté
Henkel Albert	1982	1
Kremer Alex	1994	2
Bemtgen Charles	1994	3
Malherbe Michel	1996	4
Krier Henri	2000	5
Adam Claude	2000	6
Brandenbourger Jo	2005	7
Reiland Michel	2009	8
Beringer Romain	2011 (1550 voix)	9
Weiler Mariette ép. Weyrich	2011 (1080 voix)	10
Feller-Wilmes Joëlle	2011 (967 voix)	11
Haubrich-Schandeler Christiane	2011 (958 voix)	12
Toussaint Abby:	2011 (935 voix)	13

Point 3: Désignation des délégués dans les divers syndicats communaux et associations d'intérêt public :
Tous les postes sont réservés aux candidats des deux partis qui forment la majorité.

Questions des conseillers de « déi gréng »:

• M. Bemtgen Charles
demande au CE de continuer à soumettre sa demande en vue de la sécurisation du passage pour piétons dans la rue de Colmar-Berg à la hauteur de la Maison de Retraite.

• M. Brandenburger Jo:
- se renseigne sur la position de la commune en matière des demandeurs d'asiles:
→ une réunion du Syvicol avec les bourgmestres aura lieu le jeudi, 19 janvier 2012;

- évoque la question parlementaire du député André Bauler demandant de conférer la dénomination de Ville à Mersch:
→ la demande du conseil communal du 3 mars 1993 demandant la dénomination de Ville à Mersch n'a pas été accueillie favorablement par le Ministre de l'Intérieur;

- se renseigne sur la suite dans le dossier "Aal Mudder Essen-Cruchten":
→ cette zone a été classée dans le cadre du plan de gestion Natura 2000 de la zone de gestion Natura 2000 "Cruchten – Bras Mort de l'Alzette";

Séance publique du Conseil communal du lundi, 16 janvier 2012 à 18.00 heures

Point 2 : Commissions consultatives : Nomination des membres sur proposition des diverses fractions et associations ;

Commission scolaire : Adam Claude	
Commission des loyers –	
Commission des bâtisses :	Bemtgen Charles, Brandenburger Jo
Commission de la circulation :	Nimax Guy, Decker-Schleimer Vera
Commission des fêtes :	Radziszewska Kasia, Ribau Paul
Commission des sports :	Kauffmann Roland, Ribau Paul
Commission de l'égalité des chances :	Carrico Aida, ép. Martins, Marini Diane
Commission de l'environnement :	Weiler Guy, Graas Tom
Commission de l'information :	Kreins Jerry, Schoellen Martine, ép. Binsfeld
Commission des jeunes :	Radziszewska Kasia, Kremer Christophe
Commission culturelle :	Decker-Schleimer Vera, Kayser Léa, ép. Kauffmann
Commission des affaires sociales et du 3e âge :	Mossong Lis, Reiser Chantal
Groupe de travail subside :	Weiler Mariette

Questions des conseillers de « déi gréng »:

• M. Charles Bemtgen réitère sa demande en vue de la sécurisation du passage pour piétons dans la rue de Colmar-Berg à la hauteur de la Maison de Retraite.

• M. Claude Adam se renseigne sur les critères appliqués lors de l'engagement d'étudiants pendant les vacances.

• M. Jo Brandenburger propose reclasser les terrains « Um Kiesel » à Pettingen prévus initialement pour la construction du nouveau centre agraire en zone protégée sur base des plans sectoriels afférents .

• M. Jo Brandenburger se renseigne sur la location publique d'un lot de chasse couvrant la forêt en évolution libre à Pettingen.

Séance publique du Conseil communal du lundi, 13 février 2012 à 19.00 heures

Point 7 : Adaptation du règlement communal relatif à l'allocation de subventions pour l'acquisition d'appareils électroménagers à basse consommation d'énergie ;
Les montants des subventions pour les appareils ménagers électriques économiques décrites sont les suivants: Achat d'un

	Classe énergétique	Montant
Sèche-linge	A	100 €
Congélateur	A++	50 €
Réfrigérateur	A++	50 €
Congélateur	A+++	100 €
Réfrigérateur	A+++	100 €
Appareil combiné	A+++	100 €
Lave-linge	A+++	100 €
Lave-vaisselle	A+++	100 €

La subvention pour l'acquisition d'appareils électroménagers est augmentée de 50 € pour les citoyens qui bénéficient de la «Prime de vie chère», allouée annuellement par la commune de Mersch.

Questions des conseillers de « déi gréng »:

• M. Brandenburger Jo:
- se renseigne sur l'annulation d'un contrat de louage de service à durée déterminée d'un clerc de notaire:
→ le collège des bourgmestre et échevins avait conclu un contrat de louage de service à durée déterminée de 2 ans à raison de 20 heures par semaine avec un ancien clerc de notaire pour la rédaction des actes d'emprises. Or, pour des raisons de santé cette salariée a renoncé la semaine dernière au contrat. Le collège des bourgmestre et échevins s'efforce à trouver une nouvelle solution;

- informe que samedi dernier la température à l'intérieur du hall omnisports rue des prés à Mersch ne s'élevait qu'à 16°C:
→ avec les températures extrêmement basses ces derniers temps la température n'était pas plus chaude le matin, mais augmentait au cours de la journée;

Séance publique du Conseil communal du lundi, 19 mars 2012 à 18.00 heures

Point 9 : Adaptation de certains tarifs du Centre Aquatique Krounebierg.
Nouveaux tarifs arrêtés à l'unanimité :
A) Tarifs d'entrée pour la piscine:
- Adulte jusqu'à 1 heure: 3,50 €
- Adulte jusqu'à 2 heures: 4,50 €
- Adulte jusqu'à 3 heures: 5,00 €
si dépassement le tarif journalier est applicable
- Adulte pour 1 journée entière: 7,50 €
- Enfant 0-4 ans: gratuit
- Enfant (4-15 ans) jusqu'à 1 heure: 1,50 €
- Enfant (4-15 ans) jusqu'à 2 heures: 2,50 €
- Enfant (4-15 ans) jusqu'à 3 heures: 3,00 €
si dépassement le tarif journalier est applicable
- Enfant (4-15 ans) pour 1 journée entière: 5,50 €
remise pour "familles avec au moins 2 enfants": 10% sur tarif
remise pour "groupe avec au moins 8 personnes": 10% sur tarif
"jour d'anniversaire"/ sur présentation de la carte d'identité: gratuit
…
C) Tarifs d'entrée pour le sauna et le wellness:
- Adulte jusqu'à 3 heures: 14,00 €
si dépassement le tarif journalier est applicable
- Adulte pour 1 journée entière: 16,50 €
- Enfant (4-15 ans) jusqu'à 3 heures: 8,00 €
si dépassement le tarif journalier est applicable
- Enfant (4-15 ans) pour 1 journée entière: 12,00 €
Dans les tarifs prémentionnés l'entrée à la piscine est incluse.
- Utilisation du solarium/ par période de 5 minutes: 4,50 €

Questions des conseillers de « déi gréng »:

• M. Bemtgen Charles:
- se renseigne sur l'exploitation de la buvette au parc communal pendant l'été 2012:
→ M et Mme Hubert Beckers-Kallen exploiteront aussi pendant l'été 2012 (20.05 au 20.09) la buvette au parc communal;

• M. Adam Claude:
- regrette que la 1ère réunion du groupe de travail "demandeurs d'asile" a été fixée pendant les vacances de Pâques;

• M. Brandenburger Jo:
- propose d'accorder l'indemnité "13è mois" aux surveillants du bus scolaire:
→ le collège des bourgmestre et échevins va analyser cette proposition;

• Mme Weiler Mariette:
- se renseigne sur les boxes-vélo:
→ les boxes-vélo ont été installées et le "mode d'emploi" a été affiché aux boxes et sera publié dans le prochain bulletin communal;

Séance publique du Conseil communal du mercredi, 25 avril 2012 à 18.00 heures

ABSENT: excusé: M. Adam, conseiller

Point 4 : Approbation du projet remanié avec devis pour le réaménagement de la morgue au cimetière de Mersch.
Le Conseil communal approuve à l'unanimité des membres présents le projet remanié avec devis pour le réaménagement de la morgue au cimetière de Mersch au montant global de 335.000 € TTC;

Point 6 : Remplacement de véhicules du service d'incendie: décision de principe;
Le Conseil communal décide avec 9 voix et 3 abstentions (déi gréng), de remplacer les véhicules actuels ci-dessous par l'équipement suivant dans l'intérêt du service d'incendie et de sauvetage de la commune de Mersch:
a) Exercice 2012:
* remplacement du TSF (Tragspritzenfahrzeug) par un TSW-W 4x4 (Tragspritzenfahrzeug Wasser (réservoir 750 litres) mit Allrad);
* remplacement du MTW (Mannschaftstransportwagen) par un nouveau MTW;
* remplacement du GW (Gerätewagen) par un GW-L2 (Gerätewagen-Logistik);
b) Exercice 2014/2015:
* remplacement du TLF 2000 (Tanklöschfahrzeug), du GW (Gerätewagen) et du KTLF-OS (Kleintanklöschfahrzeug One-Seven) par un HTLF (Hilfeleistungstanklöschfahrzeug);

Motivation de notre abstention : Il n'y a pas d'avis favorable de l'inspecteur régional dans le dossier, le financement des nouvelles acquisitions ne semble pas être réglé.

Questions des conseillers de « déi gréng »:

• M. Bemtgen Charles:
- demande un relevé des réservations des différentes salles des sociétés communales:
→ le service communal compétent a été chargé d'établir ce relevé;

• M. Brandenburger Jo:
- se renseigne sur la suite éventuelle réservée à une pétition remise par des habitants du quartier "Beschmontsbongert" concernant l'intensité du trafic routier dans ce quartier:
→ le collège des bourgmestre et échevins attend l'avis avec des propositions de la part de la commission de circulation et invitera dans la suite les réclamants à une entrevue;

- se renseigne sur le nombre de candidatures présentées à la suite d'une publication de 2 postes de salariés à tâche manuelle:
→ poste pour l'équipe "plantation et jardinage": 50 candidatures et poste pour l'équipe "entretien, places publiques et transports": 46 candidatures, dont 44 candidatures pour les 2 postes;

• Mme Weiler Mariette:
- propose l'aménagement d'un cimetière du type "Waldfriedhof" suivant le modèle de Betzdorf:
→ le collège des bourgmestre et échevins ne voit pas la nécessité d'un tel aménagement;

- se renseigne sur le projet "graffiti" dans le passage souterrain à la gare de Mersch:
→ les responsables communaux sont en train de discuter et d'établir un tel projet avec les responsables des lycées de Mersch, de la Maison des Jeunes et des associations de jeunesse;

Séance publique du Conseil communal du lundi, 14 mai 2012 à 18.00 heures

Point 3 : Approbation du projet avec devis pour le réaménagement de l'allée vers le cimetière de Mersch
A l'unanimité des membres présents, le Conseil communal approuve le projet avec devis pour le réaménagement de l'allée vers le cimetière de Mersch, élaboré par le bureau d'études Luxplan de Capellen, au montant de 1.135.084,50 € TTC.
Déi gréng ont néanmoins regretté que le collège échevinal n'a pas chercher à trouver une meilleure solution pour la zone « kiss and go », qui, à nos yeux n'est pas aménagée de façon optimale. De plus, nous aurions préféré de voir la construction d'un 3e site scolaire avant la transformation de l'école Nic. Welter. Il ne nous paraît pas logique : de transformer l'accès à l'école A. Elsen et l'école N. Welter avant la reconstruction de l'école Nic. Welter. Le site scolaire Nic. Welter/Albert Elsen va être plongé dans un chantier de plusieurs années, et cela tout en fonctionnant comme école pour des centaines d'écoliers.
Nous avons voté pour le projet en soi parce qu'il amène une nette amélioration de la situation devant les deux écoles.

Point 6 : Demandes de subsides et inscription d'un crédit budgétaire
Le vote sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins d'accorder au Mouvement écologique un subside de 2.000 € pour l'organisation de la 17è édition de la journée "Alles op de Velo" entre Mersch et Mamer le 15 juillet 2012 a donné le résultat suivant:
6 voix pour; déi gréng, le bourgmestre et le premier échevin
6 voix contre; 3 conseillers DP, 2 conseillers CSV et 1 conseillers LSAP
Comme il y a parité de voix ce point devra être soumis une nouvelle fois à l'ordre du jour du conseil communal;
Déi gréng sont d'avis que la manifestation « Alles op de Velo » est une initiative louable qui a prouvé son succès dans le passé. Le mouvement écologique a toujours bénéficié d'un subside de 2000€ jusqu'au moment ou l'organisation pour la protection de la nature s'est exprimée contre la construction du nouveau centre agraire dans la zone verte près de Pettingen. Déi gréng ont apprécié le geste du collège des bourgmestre et échevins comme geste de bonne volonté mettant fin à une différence de vue sur un sujet n'ayant rien à faire avec la journée de la bicyclette.
Déi gréng sont profondément déçus par l'argumentation des conseillers de la majorité. « Alles op de Velo » n'est pas une manifestation organisée par des associations de Mersch –une affirmation fausse et prouvant une étroitesse d'esprit effrayante ; le mouvement écologique doit être puni pour sa position concernant le site du nouveau centre agraire ; sans les écologistes, nous pourrions créer des milliers de places de travail à Mersch. En fait, la position des conseillers de la majorité se résume sur la position : Nous ne donnons de l'argent qu'à ceux qui approuvent tout ce que nous faisons. Les libéraux ne sont pas libéral à Mersch, les « chrétiens » du CSV restent figés au vieux testament.

Questions des conseillers de « déi gréng »:

• M. Adam Claude:
- se renseigne sur l'avancement de la mise à jour du PAG et notamment du relevé des maisons susceptibles d'être protégées:
→ le collège des bourgmestre et échevins est en attente du relevé définitif des maisons à protéger et est dans la suite d'accord de prévoir une réunion du conseil communal avec les responsables du Service des Sites et Monuments Nationaux;

• M. Brandenburger Jo:
- se renseigne sur le fonctionnement des bouches à eau comme 2 bouches à eau n'ont pas fonctionné récemment à Beringen:
→ l'Entente des corps de sapeurs-pompiers sera invitée à contrôler régulièrement les bouches à eau;

Séance publique du Conseil communal du lundi, 11 juin 2012 à 18.00 heures

Point 2 : A l'unanimité des membres présents, le Conseil communal arrête provisoirement l'organisation de l'enseignement fondamental pour l'année scolaire 2012/2013.

Point 3 : Affaires du personnel: Approbation du contrat collectif des ouvriers de l'Etat actuellement en vigueur avec des adaptations pour la commune de Mersch :
Approuvé à l'unanimité.

Point 5 : Approbation du devis supplémentaire pour l'aménagement du parking P&R Valfond à Mersch-Gare :
Approuvé à l'unanimité.

Point 6 : Approbation du devis supplémentaire pour les travaux de pose d'une canalisation pour les eaux pluviales dans la rue du château à Schoenfels :
Approuvé à l'unanimité.

Point 7 : Approbation du devis supplémentaire pour les travaux d'aménagement d'un trottoir le long de la rue du château dans le cadre de la pose d'un réseau de gaz naturel à Schoenfels :
Approuvé à l'unanimité.

Point 14 : Demande de subside: 2e vote suite à la parité de voix concernant l'attribution d'un subside au Mouvement Ecologique.
Le conseil communal,
Revu sa délibération du 14 mai 2012 concernant le vote sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins d'accorder au Mouvement Ecologique un subside de 2.000 € pour l'organisation de la 17è édition de la journée "Alles op de Velo" entre Mersch et Mamer le 15 juillet 2012 qui a donné une parité de voix (6 voix pour et 6 voix contre);
Procède une 2è fois au vote concernant l'attribution au Mouvement Ecologique d'un subside de 2.000 € suite à la parité de voix;
En présence de 13 membres votants le vote donne le résultat suivant:
6 voix pour la proposition;
7 voix contre la proposition;
Comme l'attribution d'un subside au montant de 2.000 € a été refusée le collège des bourgmestre et échevins propose d'accorder un subside de 1.000 €;
Procède au vote sur la nouvelle proposition d'accorder au Mouvement Ecologique un subside 1.000 €;
Accorde avec douze voix OUI et 1 abstention (Claude Adam : motivation : déception quant à l'argumentation du montant du subside)
au Mouvement Ecologique un subside de 1.000 € pour l'organisation de la 17è édition de la journée "Alles op de Velo" entre Mersch et Mamer le 15 juillet 2012;

point 17 : Point proposé par le conseiller Claude Adam: Diffusion en direct des séances publiques du conseil communal par internet, décision de principe.
Le conseil communal,
Vu la demande du conseiller Adam Claude d'ajouter un point à l'ordre du jour de la présente séance;
Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;
Sur proposition du collège des bourgmestre et échevins;
Décide à l'unanimité des membres présents
d'ajouter le point intitulé "Diffusion en direct des séances publiques du conseil communal par internet, décision de principe" à l'ordre du jour et de la traiter dans la suite;

Entend les explications de l'auteur de la proposition qui se base sur les expériences faites lors du départ du Tour de Luxembourg à Mersch le 3 juin 2012 et lors de conférences de presse de partis politiques afin de compléter les moyens de communication de la commune de Mersch:
* suivant renseignements pris auprès de la société Simba, un des spécialistes dans ce domaine, les frais d'une diffusion en direct sur internet s'élève à 69 € par heure pour la caméra et à 25 € par séance plus les frais de location d'une ligne téléphonique adaptée si une telle ligne se serait pas disponible;
Après discussion et délibération;
Sur proposition du collège des bourgmestre et échevins;
Avec 11 voix OUI et 2 abstentions (échevin et conseiller DP)
décide en principe de faire analyser cette proposition par la commission de l'information;

Questions des conseillers de « déi gréng »:

• M. Adam Claude:
- prie le collège des bourgmestre et échevins de transmettre à Madame Germaine Goetzinger, directrice du Centre Nationale de la Littérature, les remerciements du conseil communal à l'occasion de sa mise à la retraite;

• M. Brandenburger Jo:
- propose de procéder à l'élargissement du chemin allant de la N7 vers la nouvelle ferme Kass Tom à Rollingen:
→ le collège des bourgmestre et échevins a déjà entamé les pourparlers avec les propriétaires riverains à cette fin;

Séance publique du Conseil communal du lundi, 16 juillet 2012 à 18.00 heures

ABSENTS: excusés: MM/MME: Adam, Bemtgen, (et 2 autres conseillers)
Point 1. Approbation des plans de gestion des forêts communales pour l'exercice 2013 :
Approuvé à l'unanimité.

Point 3 : Approbation du projet avec devis pour la pose des conduites de gaz, d'antenne collective et de canalisation dans la rue de Colmar-Berg à Mersch :
Approuvé à l'unanimité.

Point 4 : Approbation du projet avec devis pour la construction d'un chemin piétonnier le long de la RN7 entre Rollingen et Lintgen :
Approuvé à l'unanimité.

Point 9 : Présentation de l'organigramme du service technique :

Organisation du service technique

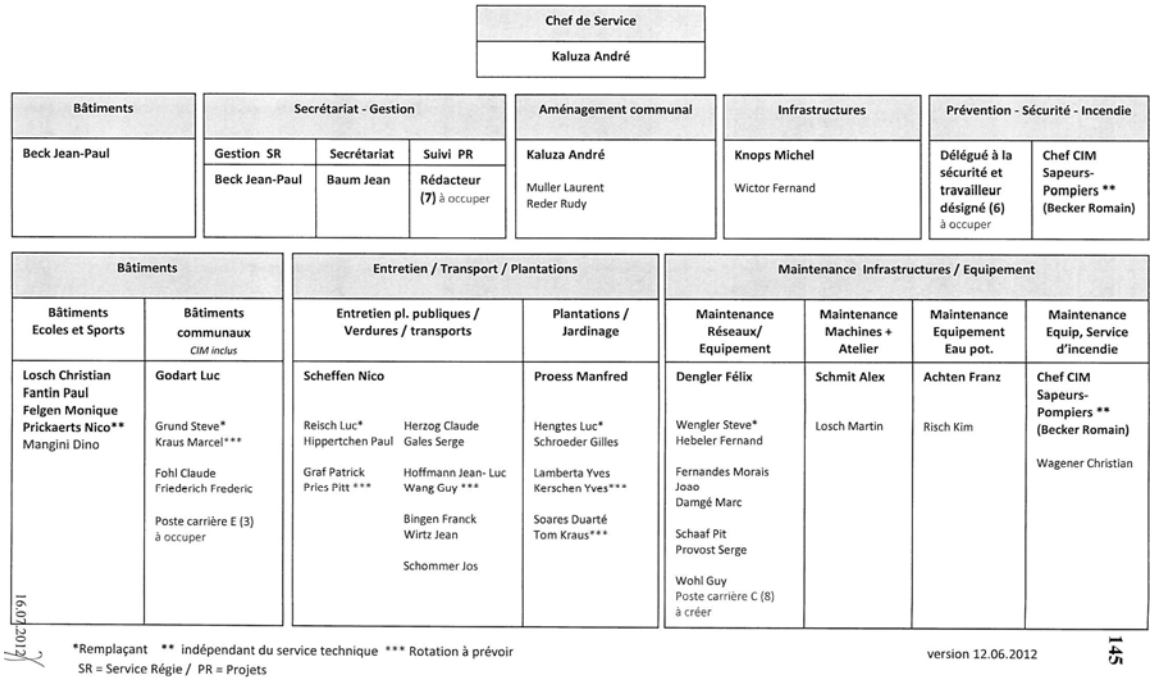

Point 17 : Point proposé par la conseillère Mariette Weiler: Aménagement d'un "Bëschkierfecht", débat en vue d'une décision de principe.
Le conseil communal,
Vu la demande de la conseillère Mariette Weiler d'ajouter un point à l'ordre du jour de la présente séance;
Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;
Entend les explications de l'auteur de la proposition motivée par une demande de plus en plus importante d'une dispersion de cendres funéraires. Comme beaucoup de gens ne veulent plus de monument perdurable en pierre en leur mémoire et préfèrent le caractère éphémère et le retour dans le circuit de la nature, la création d'un cimetière du type "Bëschkierfecht" représente une alternative réelle aux obsèques traditionnelles;
Considérant que la commune de Mersch dispose d'une surface importante de forêts et que l'impact sur la nature ainsi que les coûts qui s'ensuivraient seraient minimes;
Entend la proposition d'analyser une éventuelle coordination du projet dans le cadre de la convention Uelzechtdall;
Après discussion et délibération;
Sur proposition du collège des bourgmestre et échevins;
La proposition sera inscrite à l'ordre du jour d'une des prochaines séances du comité politique de la convention Uelzechtdall;

Séance publique du Conseil communal du lundi, 10 septembre 2012 à 18.00 heures

Point1 : Le Conseil communal approuve à l'unanimité des membres présents
le devis pour la confection de trottoirs et la réfection de la voirie à divers endroits de la commune de Mersch au montant de 240.000 € TVA comprise;

Point 2 : Arrêt du programme annuel (2013) des travaux à effectuer sur la voirie rurale :
Approuvé à l'unanimité.

Point 4 : Approbation de l'organisation scolaire définitive de l'année scolaire 2012/2013 de l'enseignement fondamental :
Approuvée à l'unanimité.

Point 9 : Point proposé par le conseiller Jo Brandenburger: Acquisition d'un véhicule électrique et installation d'une borne de recharge. Débat.
Le conseil communal,
Vu la demande du conseiller Jo Brandenburger d'ajouter un point à l'ordre du jour de la présente séance;
Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;
Entend les explications de l'auteur de la demande motivée par le fait que la Commune de Mersch en tant que membre du "Klimabündnis" devrait s'engager d'avantage pour réduire les émissions de CO2 en acquérant un automobile électrique et en installant une borne de recharge supplémentaire près du hall du service technique à Beringen;

Après discussion et délibération;
Prend connaissance des explications du collège des bourgmestre et échevins suivantes:
a) La commune dispose déjà de 4 bornes de recharge pour véhicules électriques:
• Parking Valfond EIDA (AC MERSCH)
• Cactus ENOVOS
• Electris ESTONTECO
• Topaze ESTONTECO
L'atelier communal du service technique dispose des prises adéquates pour des véhicules électriques.
b) Le comité politique de la vallée de l'Alzette a déjà discuté le concept de la mobilité électrique dans la séance du 9 janvier 2012.
En conclusion, il a été proposé de lancer une campagne de sensibilisation dans la vallée de l'Alzette.
Compte tenu de l'évolution rapide dans ce domaine, il vaut mieux acheter une voiture électrique par la méthode du leasing.
c) Le service écologique organise une semaine de mobilité électrique pour les services communaux. La semaine aura lieu du 24 au 28 septembre 2012. Nous avons l'accord du Garage Thommes (Renault) pour tester la voiture électrique, type «Kangoo», pendant une semaine. Cette action poursuit l'objectif de sensibiliser les acteurs communaux.
d) Suivant les informations du service technique, l'achat d'un nouveau véhicule est prévu pour l'année 2013/2014 au plus tôt.

Questions des conseillers de « déi gréng »:

• M. Bemtgen Charles:
- se renseigne sur la suite dans le dossier "passage piétons" devant la Maison de Retraite à Mersch.
→ la permission de voirie pour le déplacement du passage pour piétons avec installation de feux tricolores a été accordée. Le devis des travaux sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil communal;

- demande des renseignements sur l'avancement d'un chantier dans la rue d'Arlon à Mersch:
→ il s'agit d'un chantier de la société Creos et les services communaux veilleront à une signalisation adaptée;

- se renseigne sur la suite du dossier "Inondations dans le quartier Wangert":
→ actuellement le bureau d'études procède à l'analyse des questionnaires des habitants;

- demande un bilan de l'exploitation de la buvette au parc communal:
→ un tel bilan n'a pas été établi;

• M. Adam Claude:
- soutient la proposition du conseiller Krier Henri en vue d'une sécurisation du passage souterrain à la gare de Mersch en prenant l'avis d'expert en matière de signalisation routière;

- a souhaité une meilleure communication entre le collège des bourgmestre et échevins et le conseil communal dans le cadre de la fermeture de la rue Beschmontsbongert:
→ le conseil communal a été informé de la fermeture dans la séance publique du conseil communal du 16 juillet 2012;

• M. Brandenburger Jo:
- demande des renseignements sur l'application des tarifs de location de la Maison de la Culture pour les sociétés locales:
→ suivant information de l'échevin Michel Malherbe, trésorier de l'asbl Maison de la Culture, le bureau exécutif de l'asbl est en train de mener une discussion interne concernant les tarifs;

- se renseigne sur la suite d'une pétition présentée par des habitants de Moesdorf contre le bruit nocturne des locataires de la salle des sociétés à Moesdorf:
→ le collège des bourgmestre et échevins a fait afficher dans la salle des avis invitant les locataires à respecter le repos nocturne des riverains. Le même appel a été ajouté au formulaire de location des salles. Comme la pétition ne renseignait pas les adresses des signataires, un voisin de la salle des sociétés et signataire de la pétition a été informé de la suite réservée;

- propose une meilleure signalisation de la piste cyclable vers Mersch à Pettingen:
→ le service technique interviendra à cet effet auprès des Ponts & Chaussées, responsable de cette signalisation;

Séance publique du Conseil communal du lundi, 8 octobre 2012 à 18.00 heures

Point 3 : Approbation du devis pour l'installation de feux tricolores dans la rue de Colmar-Berg à Mersch.
Après discussion et délibération, le Conseil communal approuve avec 9 voix OUI et 4 abstentions déi gréng) le devis pour l'installation de feux tricolores dans la rue de Colmar-Berg à Mersch au montant de 40.000 € TVA comprise;

Motivation de notre abstention : Depuis des années et à maintes reprises, déi gréng ont dénoncé la situation dangereuse pour les piétons voulant traverser la rue de Colmar-Berg à la hauteur du home pour personnes âgées. Notamment le conseiller Charles Bemtgen est régulièrement intervenu auprès du service technique de la commune, auprès des instances des Ponts & Chaussées et au Conseil communal afin de réaliser un nouvel aménagement plus sûr pour les piétons. Déi gréng sont d'avis que l'abolition de la double piste pour la montée serait le moyen le plus efficace à réaliser. L'installation de feux tricolores nous semble être une demi-mesure peu satisfaisante pour les piétons mais aussi pour les automobilistes.

Point 5 : Adhésion au projet "Fairtrade Gemeng" :
Approuvée à l'unanimité.

La commune doit s'engager à respecter 3 critères de base:
1) Le conseil communal s'engage pour le commerce équitable et prend la décision de devenir une «Fairetrade Gemeng». Dans sa résolution «Fairtrade Gemeng», il s'engage à proposer du café du commerce équitable ainsi qu'un autre produit Fairtrade lors de réceptions et de réunions à la Mairie ou lors d'autres événements organisés par la commune. Les employés de la commune sont encouragés à suivre cet exemple en consommant par exemple également du café issu du commerce équitable dans leurs bureaux.
2) Un groupe d'action «Fairtrade Gemeng» chargé de coordonner les actions de la commune dans le cadre de ce projet est fondé. Ce groupe se réunit régulièrement et travaille sur la mise en oeuvre et le développement des objectifs de la «Fairtrade Gemeng». Ce groupe se charge également de l'évaluation annuelle et du respect des critères de la «Fairtrade Gemeng».
Mossong Lis est la représentante du parti déi gréng dans ce groupe. A noter que le parti POSL n'est pas représenté dans ce groupe de travail.
3) La commune informe ses citoyens sur le concept et les activités «Fairtrade Gemeng», notamment à travers des publications et rapports communaux ainsi que sur le site internet. Le certificat «Fairtrade Gemeng» est accroché dans un endroit bien visible à la Mairie. Les médias sont informés de la campagne «Fairtrade Gemeng» entamée par la commune.

Point 8a : Subsides ordinaires aux sociétés.
Approuvés à l'unanimité.

Point 8b : Subsides extraordinaires aux sociétés.
Approuvés à l'unanimité.

Point 9 : Allocation d'une prime de vie chère aux personnes à revenu faible :
Approuvée à l'unanimité.

Point 13 : Point proposé par le conseiller Claude Adam: Situation de la circulation au quartier Beschmontsbongert.
Le conseil communal,
Vu la demande du conseiller Claude Adam d'ajouter un point à l'ordre du jour de la présente séance;
Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;
Entend les explications de l'auteur de la demande motivée par le fait qu'une lettre de réclamation des habitants du Beschmontsbongert adressée au conseil communal n'a pas été remise aux membres du conseil communal. De plus, il se demande si la transformation d'une route "ordinaire" en deux routes sans

issue ne devrait pas être réglementée. En outre, il est d'avis que la communication n'a pas été adéquate et se renseigne sur la procédure future;

Après discussion et délibération le Conseil communal prend connaissance des explications suivantes du collège des bourgmestre et échevins:
* Suite à une pétition d'une vingtaine d'habitants du quartier et des comptages réalisés par la Police Grand-Ducale le collège des bourgmestre et échevins a invité les signataires de la pétition à une réunion d'information à ce sujet;
* Dans sa séance du 2 juillet 2012 le collège des bourgmestre et échevins a décidé de procéder, à titre d'essai à partir du 16 juillet 2012 et pendant une période de +- 3,5 mois, à la fermeture de la rue Beschmontsbongert à la hauteur du merlan entre le quartier résidentiel et la zone artisanale;
* Un avis a été distribué à tous les ménages du quartier, contrairement à la critique d'un réclamant qui a écrit que l'avis n'ait été distribué qu'à certains ménages;
* Le conseil communal a été informé de cette mesure dans la séance publique du 16 juillet 2012;
* D'après l'information écrite d'un responsable du Ministère des Transports un règlement n'est pas exigé pour la signalisation E,14 ("route sans issue").
* Puis d'autres habitants se sont opposés contre cette fermeture;
* Fin octobre 2012 un nouveau comptage sera réalisé et les habitants et riverains seront convoqués à une réunion d'information après l'analyse des 2 comptages;
* Les responsables communaux ont porté plainte contre les actes de vandalisme contre ledit barrage;

Questions des conseillers de « déi gréng »:

• M. Bemtgen Charles:
- demande de prévoir une solution définitive pour le chemin menant vers les chalets au "Hunnebour" suite au réaménagement provisoire qui risque d'être dégradé à la prochaine forte pluie:
→ à transmettre pour avis au préposé forestier;

• M. Brandenburger Jo:
- propose d'avancer la cérémonie de la Journée Commémorative au samedi ou au vendredi à cause de la "Fête des pères":
→ la journée commémorative est annuellement fixée par le gouvernement;

- se renseigne sur le suivi du projet d'une éventuelle fusion avec la commune de Lintgen suite à l'installation d'une cellule de coordination par le Ministre de l'Intérieur:
→ des pourparlers concrets dans ce sens n'ont pas encore été entamés;

- demande l'aménagement d'un trottoir du côté droit du chemin d'accès vers le LCD Annexe Mersch:
→ l'Administration des Bâtiments Publics est en train de finaliser un projet de réaménagement de l'accès vers le bâtiment du lycée;

• Mme Weiler Mariette:
- informe sur un incident désagréable survenu lors de l'utilisation des toilettes au parc communal par une personne en chaise roulante accompagnée d'une infirmière:
→ le service technique a été chargé de revoir le mode de fonctionnement automatique;

- se renseigne sur une situation de résidences irrégulières:
→ la Police Grand-Ducale a été priée de faire un contrôle;

Séance publique du Conseil communal du lundi, 12 novembre 2012 à 18.00 heures

ABSENTS: excusés: MM. Adam et Brandenburger, conseillers

Tous les points de l'ordre du jour ont été approuvés à l'unanimité.

Questions des conseillers de « déi gréng »:

• Mme Weiler Mariette:
- se renseigne sur le prix du cachet de l'ensemble "Mainzer Hofsänger":
→ le cachet du concert du 25.11.2012 dans l'église décanale à Mersch de l'ensemble "Mainzer Hofsänger" s'élève à 6.000 € et est imputé à l'article 3/0800/6170/001 "Activités culturelles" du budget de 2012;

Séance publique du Conseil communal du lundi, 10 décembre 2012 à 18.00 heures

ABSENTS: excusés: MM. Adam et Brandenburger, conseillers

Point 3: Modification du règlement communal relatif aux primes d'encouragement aux étudiants, élèves et appentis méritants :
unanimité.

Point 4 : Récompenses aux sportifs méritants :
unanimité

Point 8 : Office social: Approbation du budget rectifié 2012 et du budget de 2013 :
budget approuvé à l'unanimité.

Le budget rectifié 2012 et le budget 2013 ont été présentés par le collège des bourgmestre et échevins.

Questions des conseillers de « déi gréng »:

• M. Bemtgen Charles:
- se renseigne sur l'occupation du parking Valfond à Mersch et des boxes pour bicyclettes à Mersch/Gare:
→ le parking Valfond est bien utilisé par les automobilistes. Les boxes pour bicyclettes devant la gare de Mersch peu fréquentés tandis ceux sous le pont-route sur l'Alzette sont bien utilisées;

Séance publique du Conseil communal du lundi, 17 décembre 2012 à 18.00 heures

Point 1 : Bâtiments: Approbation du projet avec devis pour le réaménagement de l'ancienne école à Beringen (présentation par l'architecte);

Le Conseil communal continue son projet d'installer dans toute section de la commune une maison société. Selon les informations de l'architecte, une nouvelle construction serait revenue au même prix que la rénovation de l'ancienne école. Vu que le Conseil est sur le point d'établir une liste des bâtiments à protéger dans la commune, il a été retenu qu'une démolition de l'ancienne école de Beringen ne pourrait être envisagée.

Le devis établi par l'Atelier d'Architecture BENG d'Esch Alzette au montant de 2.909.716,00 € TTC a été approuvé par 12 voix contre une abstention (POSL)

Le projet prévoit le programme suivant:

* sous-sol: 4 locaux techniques et de rangement et une salle de réunion,
* rez-de-chaussée: deux salles, sanitaires,
* 1ier étage: une salle, sanitaires, deux bureaux et un local technique,
* extérieur: parking avec 12 emplacements;

Point 4 : Adaptation du règlement-taxe: nouvelle fixation des tarifs d'enlèvement des ordures et du prix de vente des poubelles.

Le comité du syndicat intercommunal SIDEC du 21 novembre 2012 ayant décidé d'augmenter ses tarifs, le Conseil communal a décidé à l'unanimité d'adapter les tarifs appliqués par la commune de Mersch à ceux facturés par le SIDEC.

Chapitre 0734: Enlèvement des ordures:
A) Enlèvement des ordures ménagères:
1. enlèvement d'un bac de 60 litres, par an 156,00 €
2. enlèvement d'un bac de 80 litres, par an 184,00 €
3. enlèvement d'un bac de 120 litres, par an 242,00 €
4. enlèvement d'un bac de 240 litres, par an 420,00 €

Ce prix sub 1) ou 2) ou 3) ou sub 4) est dû par chaque ménage dans la commune pour un enlèvement hebdomadaire des poubelles

5. enlèvement des objets encombrants sur commande/ par m3 55,00 €
6. fourniture et enlèvement sac en plastique/ par pièce: 3,57€

B) Vente de poubelles:
1) poubelles d'occasion:
Poubelle de 60 litres 20,00 €
poubelle de 80 litres 20,00 €
poubelle de 120 litres 20,00 €
poubelle de 240 litres 25,00 €
2) poubelles nouvelles:
poubelle de 60 litres 52,00 €
poubelle de 80 litres 52,00 €
poubelle de 120 litres 52,00 €
poubelle de 240 litres 63,00 €

Point 7 : Discussion et vote du budget rectifié 2012 et du budget 2013

Le budget rectifié 2012 a été voté par les conseillers de la majorité et le PSOL, les conseillers du parti déi gréng se sont abstenus.

Le budget 2013 a été voté par les conseillers de la majorité et le PSOL, les conseillers du parti déi gréng ont voté contre ce budget.

Motivation du vote négatif de déi gréng en ce qui concerne le budget 2013 :

Projet'en, déi déi gréng net matdroen:

• Construction d'une maison relais au site du bâtiment Nic. Welter à Mersch: 400.000€
• Construction d'un bâtiment pour le cycle 1 sur le site du bâtiment Nic. Welter à Mersch : 400.000€
Lo sti fir d'véiert Joer hannereneen Suen am Budget fir eng Maison Relais mat e puer Schoulsäll um Site vun der Nic. Welter Schoul ze bauen. (Geschitt ass awer nach näischt.) Mir fannen dat eng falsch Approche. Mir sinn der Meenung, mir bräichten dringend een neie Schoulsite déi aner Säit vun der Uelzecht, fir d'Schoulweeër méi kuerz ze maachen. Dee Schoulsite misst fir d'éischt geplangt a gebaut ginn, duerno kéint een den Site vun der A. Elsen an der N. Welter Schoul esou aus- an ëmbauen wéi een e brauch. Eis Iddi ass net zréckbehale ginn, ë.a. well dat ze laang géing daueren. D'Majoritéit hat d'lescht Joer versprach, hiren ale Projet géing iwwerduecht ginn. Dat ass anscheinend elo geschitt, awer just wat d'Käschten vum Bau betrëfft, un der Ausriichtung ass näischt geännert ginn.

• Extension de la maison des jeunes „Réaménagmenet de la maison No 3, rue Jean Majerus à Mersch : 400.000€
Mir kruten 2011 ee Projet presentéiert, wou an dem Haus niewent dem Jugendhaus zwou Wunnengen an Raimlechkeete fir d'Jugendhaus solle kommen. D'Raimlechkeeten fir d'Jugendhaus sinn nach ni ideal gewiescht, et feelt z.B. ee gréisseren Raum fir Veranstaltungen. Et ass scho vill investéiert ginn, fir konform zu de Sécherheetsbestëmmungen ze sinn. Matt dem Haus No 3 ännert dat sech net wesentlech. D'Iddi fir een Haus fir Wunnzwecker a fir d'Jugendhaus ze notzen ass éischter absurd, hei si Konflikter virprogramméiert, well d'Interesse vun den Notzer ganz verschidde sinn.

• Pose d'une conduite de gaz à Schoenfels: 300.000€
De Projet Gasleitung fir Schëndels léisst d'Gemeng sech 920.000€ kaschten. Mat esou vill Geld kéint een méi intelligent Saache fir Schëndels maachen. Zu Schëndels wunnen 234 Leit an 72 Stéid (1. Januar 2012). Wann d'Gasleitung op Schëndels bis geluecht ass, dann ass nach keen m^3 Gas kaaft. Fir eng Uertschaft wéi Schëndels ginn et méi sënnvoll Léisunge fir eng nohalteg Energieversuergung ewéi Gas aus Russland z'importéieren. Déi 72 Haushalter hunn alleguer eng Heizung, déi wäerte sech elo och net direkt op de Gas stierzen. Zu Schëndels weist de Bauperimeter net allzevill Spillraum aus fir nei Haiser ze bauen. Mir hätten eis eng dezentral Léisung gewënscht, z.B. eng oder e puer Holzhackschnitzelanlagen, déi Hëtzt géinge produzéieren, an déi dann un d'Haiser géing geliwwert ginn. D'Gemeng Miersch ass schliisslech déi Gemeng am Land, déi de meeschte Bësch besëtzt (1140 ha).

• Aménagement de structures modulables provisoires près de l'Ecole Jean Majerus à Mersch : 50.000€
Einstweile stagnéieren d'Schülerzuelen an der Grondschoul zu Miersch. Et besteet kee reelle Bedarf, rëm eng Kéier Containeren opzeriichten. Déi Suen kéinten gespuert ginn.

Wat eis am Budget feelt:

• Construction d'habitations pour seniors –frais d'études : 0€
Dépenses antérieures : 2010 : 24.847,85€
2011 : 104.635,70€
2012 : 16.100,00€
Virun de Walen ass vun allen politeschen Parteien behaapt ginn, et misst eppes am Beräich betreit Wunne fir Senioren gemeet ginn. No den Walen heescht et ganz knapp: projet mis en suspens an et ass keen Euro méi fir esou ee Projet virgesinn.

• Amélioration de la performance énergétique des bâtiments : 30.000€
Eng Gemeng ass Propriétaire vu ganz ville Gebaier, et wier wichteg, all Gebaier systematesch op hiren energeteschen Zoustand z'ënnersichen, sech Prioritéiten ze setzen an deene Prioritéiten no ze renovéieren. Matt 30.000€ mécht een an dem Beräich net vill, déi Somme misst däitlech méi héich sinn, dat sinn Investissementer déi sech mëttel- an laangfristeg bezuelt maachen.
Zu Miersch sinn eng Rei ganz positiv Initiativen geholl ginn, fir déi erneierbar Energien ze förderen. Dat ass flott a wichteg. Mä et feelt oft nach um Konzept. Zu Miersch ginn et 4 ëffentlech Statiounen fir een Elektro-Auto opzelueden: Et sinn 3 verschidden Fabrikater, wou een all kéiers een aneren Stécker brauch.

• Réalisation d'un concept dit „Parkraummanagment" 30.000€
Miersch huet ee Problem mam Verkéier a mat de Parkingsméiglechkeeten. Mir brauchen vill méi ewéi ee „Parkraummanagement", mir brauchen ee Verkéierskonzept. Gutt 10 Joer nodeems de Mierscher Contournement opgaang ass, knapp 5 Joer nodeems de Gousseler Tunnel fir de Verkéier opgaang ass, hu mer et zu Miersch fäerdeg bruecht, souvill Autosverkéier ze produzéieren, datt d'Autoen sech stauen wéi virum Bau vum Contournement. Déi nei Lycéeë leien zwar op der Gare, mä all Schouldag kann een sech dervun iwwerzeegen, datt net all Mënsch mam Zuch kënnt. Am Beschmondsbongert léisst de Schäfferot d'Barrièren an d'Strooss setzen an réckelen, jee nodeem wien sech grad am haartsten beschwéiert. D'Schoulsite suergen vir zousätzlechen Verkéier an de Spëtzestonnen, d'Museksschoul zu Recken ass fir déi allermeeschte Leit just mam Auto z'erreechen. Den „Centre Commercial" um Mierscherbierg ass verkéierstechnesch zumindest onglécklech… D'Fro vun engem Parking résidentiel rondrëm d'Gare an d'Lycéeën drängt sech op. Am Beraich Verkéiersplanung ass zu Miersch vill ze dinn, do muss méi Geld investéiert gin.

• Centre Aquatique Krounebierg
Mir sinn bei engem Defizit vun 1.000.000€ ukomm.
Mir wëssen alleguer, datt wann een zu Lëtzebuerg eng Schwämm baut, dann belaascht een d'Gemengekonten. Den Defizit vun eisem Centre Aquatique ass duerchaus nach z'erdroen. D'PIDAL zu Walfer huet z.B. een Defizit deen duebel esou grouss ass. An awer stelle mer fest, datt d'Dépense klammen an d'Recette stagnéieren, dat heescht d'Zuel vun de Visiteuren geet liicht erof (mir haten jo am Januar d'Präisser gehéicht). D'Dépensë wäerten an Zukunft weider klammen, mir kréie jo bestëmmt Installatiounen déi mussen erneiert ginn, well se mat der Zäit ausgeleiert sinn an ersat mussen ginn. Et wier wichteg, datt mer detailléiert wëssen, wéi d'Dépensë vun eisem Wellnesscenter zustan kommen. Fir d'PIDAL ass z.B. een externen Audit gemeet ginn, an deen huet ganz Bedenkleches opgewisen. Mir brauchen nët onbedingt een Audit. Mä mir brauche vill méi eng détailléiert Opstellung wat wéivill an eiser Piscine kascht. Mir wëssen haut z.B. net, wat de Wellness kascht a wat d'Schwämm kascht. Dat mussen mer änneren.

Am Budget stinn och ganz vill Saachen, déi mir genau d'selwecht géingen maachen, wa mir an der Majoritéit wieren. De ganzen Volet Personal z.B., all Mesuren déi getraff ginn fir d'Drénkwaasser-versuergung an der Rei ze halen asw… Miersch ass mëttlerweil eng fair-trade Gemeng, eng ONG- an pestizidfrai Gemeng. Dat ass alles positiv. Mir drohen och wäit iwwer 90% vun de Projet'en am Gemengerot mat.
Mir gesinn eis awer an eisem Roll als Oppositiounspartei, fir bei der Budgetsdebatt op déi Punkten hinzeweisen, déi eiser Meenung no net an der Rei sinn. Mir hunn op wichtegen Punkten eng aner Positioun wéi déi aktuell Majoritéit an duerfir stëmme mir dëse Budget net mat.

Questions des conseillers de « déi gréng »:

M. Brandenburger Jo:
- se demande comment l'exploitant du Restaurant du Centre Aquatique Krounebierg puisse survivre avec des frais courants assez élevés:
→ un changement de la composition de la société exploitante interviendra au courant de l'année 2013 et l'exploitant aura prochainement une entrevue avec le bourgmestre afin de discuter le suivi;

- se renseigne sur l'aménagement d'une "main courante" dans le passage souterrain à la gare de Mersch:
→ cette installation a été réalisée par les CFL;